

# AGENDA DES MANIFESTATIONS

## OCTOBRE

■ **Jeudi 29 - Veillée Halloween**  
20h - Centre de loisirs  
Organisée par le Centre de loisirs (06 18 35 17 30)

■ **Samedi 31 - Halloween avec chasse aux bonbons**  
13h - Salle des Fêtes  
Organisé par Famille et Cie (06 79 55 49 17)

## NOVEMBRE

■ **Dimanche 8 - « César doit mourir » des frères Taviani**  
17h30 - Cinéma Le Cercle  
Organisé par L'Arrimage (07 81 24 50 53)

■ **Mercredi 11 - Cérémonie du Souvenir**  
10h - Messe en l'église de Bras  
11h - Rassemblement au carré militaire  
11h30 - Rassemblement au monument aux morts  
Organisée par la mairie, l'UNC, le Souvenir Français et la FNACA (04 94 37 23 40)

■ **Samedi 14 - « Goûter conté chocolat »**  
10h - Salle du conseil - à partir de 7 ans  
Organisé par la médiathèque (04 94 37 23 47)  
**Journée pratique du Tao** - de 10h à 15h  
Organisée par De l'Âme au corps (06 32 16 13 71)

■ **Dimanche 15 - Concert musique classique, jazz**  
18h - Salle des Fêtes. Tarif : 10€/pers - gratuit enfant - de 16 ans  
Organisé par Provence Etats-Unis (06 18 80 75 73)

■ **19, 20 et 21 - Stage d'arts plastiques** - Salle S. Raynaud  
Organisé par Famille et Cie (06 79 55 49 17)

■ **Samedi 21 - Journée d'introduction à la permaculture**  
9h à 16h - Organisé par La Graine Indocile (06 29 67 54 51)  
**Loto de l'association Provence Etats-Unis**  
14h - Salle des Fêtes - (06 18 80 75 73)

■ **Samedi 28 - Loto du Club Hy vong (viet vu dao)**  
14h30 à 23h - Salle des Fêtes - (06 32 98 24 34)

## DÉCEMBRE

■ **Samedi 5 - Cérémonie d'hommage aux « morts pour la France » pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie**  
11h30 - Rassemblement au monument aux morts  
Organisée par la mairie, l'UNC et la FNACA (04 94 37 23 40)

**Tournoi de belote de l'EBL**  
17h à 23h - Salle des Fêtes - (06 86 60 62 67)

■ **Week-end du 5 et 6 - Téléthon**  
Salle des Fêtes  
Organisé par Bras Solidarités (04 94 69 94 16)

■ **Dimanches 6 et 13 - Elections régionales**  
De 8h à 18h : attention ! Transfert des bureaux de la salle des fêtes à l'école de manière définitive

■ **Samedi 12 - « En attendant Noël »**  
08h à 14h - Salle des Fêtes - Collecte et dons de jouets ateliers décors de Noël, photo avec le Père Noël  
Organisé par Famille et Cie (06 79 55 49 17)  
**Film pour enfants par L'Arrimage**  
15h - Cinéma Le Cercle - (07 81 24 50 53)  
**Décoration du sapin de Noël** place Sadi Carnot (à partir de 16h)  
18h - Illuminations - Organisé par la Mairie

■ **Dimanche 13 - « Policier, adjectif » de Cornéliu Porumboiu**  
17h30 - Cinéma Le Cercle  
Organisé par L'Arrimage (07 81 24 50 53)  
**Concert Les Éloquentes**  
18h - église Assomption de Notre Dame  
Entrée participative - Organisé par Provence Etats-Unis (06 18 80 75 73) avec le soutien de la Paroisse

■ **Jeudi 17 - Repas de Noël des Rives du Cauron**  
12h - Salle des Fêtes - (04 94 69 94 16)

■ **Samedi 19 - Loto de l'association La Boule de Bras**  
17h - Salle des Fêtes - (06 50 32 53 98)

■ **Jeudi 31 - Réveillon de la Saint-Sylvestre - Bras en fête**  
Salle des fêtes - (06 11 67 04 74 16)

## JANVIER

■ **Jeudi 7 - Assemblée générale - Les Rives du Cauron**  
Suivie du gâteau des Rois (04 94 69 94 16)

■ **Samedi 16 - Vœux du maire et du conseil municipal**  
11h - Salle des Fêtes  
**Loto de l'association AESB**  
17h - Salle des Fêtes - (06 19 36 11 10)

■ **Samedi 23 - Loto de l'association Les Rives du Cauron**  
17h - Salle des Fêtes - (04 94 69 94 16)

■ **Samedi 30 - Loto de l'association FEP**  
17h - Salle des Fêtes - (04 98 05 07 25)

Retrouvez toute l'actualité en ligne sur [www.mairie-bras.fr](http://www.mairie-bras.fr)

№25 - Octobre 2015

Tél.: 04 94 37 23 40 E-mail : [secretariat@mairie-bras.fr](mailto:secretariat@mairie-bras.fr) - [www.mairie-bras.fr](http://www.mairie-bras.fr)



## NUMÉROS SERVICES MUNICIPAUX

■ <b>MAIRIE</b> <i>Lundi au vendredi de 8h à 12h</i> <i>Mardi et jeudi de 8h à 12h et de 15h à 18h, samedi de 9h à 12h</i>	04 94 37 23 40
■ <b>POLICE</b> <i>GAUTHIER Pascal</i> <i>CHARLET Elen</i>	06 14 43 19 66 06 14 43 08 47
■ <b>POSTE</b> <i>Lundi au samedi de 8h30 à 11h30</i>	04 94 69 94 15
■ <b>DÉCHETTERIE</b> <i>Ouverte tous les jours, sauf mardi, dimanche et jours fériés.</i> <i>Horaires d'été (mai à sept.) : 8h00-12h00 et 14h00</i> <i>Horaires d'hiver (oct. à avril) : 7h45-12h00 et 13h30-18h00</i> <b>Enlèvement des encombrants :</b> Après de la Communauté de Communes :	04 94 59 40 29
■ <b>MÉDIATHÈQUE MUNICIPALE</b> <i>Mardi au vendredi : 15h30 à 18h00</i> <i>Samedi : 9h00 à 12h30 (sauf jours fériés)</i>	04 94 37 23 47
■ <b>ÉCOLE</b> <i>Inscriptions en mairie</i>	04 98 05 12 99
■ <b>CRÈCHE</b>	06 21 14 38 89
■ <b>GARDERIE</b> <i>Lundi, mardi, jeudi, vendredi</i> <i>7h30 à 8h40 et 16h30 à 18h30</i>	06 18 35 17 30
■ <b>CENTRE AÉRÉ</b> <i>accueil@deloisirs@mairie-bras.fr</i>	06 18 35 17 30

## AGENDA MAIRIE

**Conseils municipaux :**

Jeudi 10 décembre à 20h30

Jeudi 28 janvier à 20h30

*Ces dates peuvent être modifiées en fonction des nécessités et des urgences. Merci de votre compréhension.*

## PERMANENCE DES ÉLUS

*Sur rendez-vous, nous contacter par téléphone au : 04 94 37 23 40, nous écrire directement :*

■ **Finances** : Franck PERO, [fpero@mairie-bras.fr](mailto:fpero@mairie-bras.fr)

■ **Affaires sociales, Habitat, Lien intergénérationnel** : Dominique DE PUYDT, [ddepuydt@mairie-bras.fr](mailto:ddepuydt@mairie-bras.fr)

■ **Travaux** : Guy HERNANDEZ, [gghernandez@marie-bras.fr](mailto:gghernandez@marie-bras.fr)

■ **Développement économique et Tourisme, Ecole** : Christel SAÏDANE, [csaidane@mairie-bras.fr](mailto:csaidane@mairie-bras.fr)

■ **Culture, Fêtes et Cérémonies** : Stéphane BIDAUX, [sbidaux@mairie-bras.fr](mailto:sbidiaux@mairie-bras.fr)

■ **Urbanisme et Communication** : Anne COUPLEZ, [annecouplez@mairie-bras.fr](mailto:annecouplez@mairie-bras.fr)  
[urbanisme@mairie-bras.fr](mailto:urbanisme@mairie-bras.fr)

■ **Jeunesse & Sports, Associations et Conseil des Sages** : Jean-Pierre RIVIER, [jprivier@mairie-bras.fr](mailto:jprivier@mairie-bras.fr)

**Tous les samedis matins, sans rendez-vous :**

2 élus sont présents en mairie, de 9h à 12h, pour répondre à vos questions.

JOURNAL D'INFORMATION DU VILLAGE DE BRAS



## SPORT

### On court à Bras !

La huitième édition du week-end sportif des 3 et 4 octobre a dû être annulée suite aux conditions météorologiques ; les pluies importantes de vendredi et samedi rendaient le terrain impraticable à l'installation des stands nécessaires aux différentes activités prévues.

Toutefois les courses programmées ont pu avoir lieu et bon nombre de courageux ont démontré leur talent sportif. Samedi matin, nos jeunes coureurs répartis en deux groupes :

32 enfants de moins de 9 ans et 33 enfants de moins de 14 ans, ont prouvé leurs capacités à parcourir les 1 ou 2 kilomètres prévus pour la course enfants.

La course à pied adultes du dimanche matin a connu un réel succès avec 103 coureurs scindés en plusieurs catégories : moins de 20 ans, moins de 40 ans, moins de 50 ans et enfin plus de 50 ans. Les 8,5 km ont été accomplis en 31 minutes pour le premier et un peu plus d'1 heure 15 pour le dernier. À

noter une très forte représentation féminine.

Le soleil a vite pris la place du brouillard, afin d'encourager nos coureurs à participer à cette épreuve, et permettre la remise des récompenses dans d'excellentes conditions.

Un grand merci au conseil départemental du Var, à tous les bénévoles ainsi qu'à nos sponsors : Herbalife, Sun, Sport 2000, Métropole, Mondo-Vélo et Radio Sainte Baume. ■



## Finances

### Nos communes sont en danger !

**Une réunion publique a été organisée le 19 Septembre dernier afin de vous alerter sur plusieurs décisions de l'État qui ont des conséquences importantes sur l'avenir de notre village :**

Tout d'abord **La loi « NOTRe » Nouvelle Organisation Territoriale de la République** approuvée le 7 août 2015. Comme souvent, les lois approuvées en pleine période estivale sont signes de mauvaises nouvelles, la loi « NOTRe » n'échappe pas à cette règle.

Cette nouvelle loi planifie le transfert de compétences essentielles des communes vers les intercommunalités. C'est ainsi que la compétence « eau » et « assainissement » devra obligatoirement être transférée en 2020 et en prévision la compétence « droit du sol ». Ces 3 compétences sont essentielles pour une gestion harmonieuse d'une commune. Comment peut-on envisager qu'une instance comme l'intercommunalité décide d'un règlement d'urbanisme local, du zonage de notre commune (zone urbanisée, zone d'activité, zone agricole, zone naturelle, accès à l'eau potable et à l'assainissement).

Depuis quelques années, l'État essaye de nous imposer de densifier nos communes (lois « ALUR », « SRU », etc.), mais nous luttons quotidiennement pour limiter l'augmentation de la population et ainsi préserver notre identité de village. Demain, sans ces outils, nous ne pourrions plus le faire !

Parallèlement à la loi « NOTRe », les **conditions de représentativité** au sein des intercommunalités ont changé en juin 2014. En effet, le critère démographique devient le principal mode de répartition des sièges. Cette décision fragilise la représentativité des petites communes au sein des intercommunalités qui deviennent de plus en plus importantes. Comment peut-on d'un côté transférer des compétences telle que l'urbanisme et de l'autre empêcher les communes d'être suffisamment représentées pour défendre leurs intérêts ?

Une **baisse drastique des dotations** ! L'État a décidé de faire participer les collectivités locales au remboursement de sa dette. Pour cela, une baisse des Dotations Globales de Fonctionnement (DGF) attribuées aux collectivités locales (communes, intercommunalité) a été programmée. On martèle aux informations la gestion catastrophique des Maires dans les communes (investissements disproportionnés, augmentation d'impôts, augmentation du nombre de fonctionnaires, etc.). Ce gaspillage des fonds publics est parfois avéré, mais il est loin d'être une généralité ! Les conséquences pour notre commune : une perte de 182 000€ par an ! À titre de comparaison, c'est 4 fois le montant annuel versé à nos associations ou alors l'équivalent de 6 emplois à temps complet.

**Sans oublier les nouvelles charges sans compensation** : en complément des baisses de nos ressources, l'État supprime des services d'aide aux collectivités locales. Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2015, notre commune ne dispose plus du service gratuit d'instruction en urbanisme de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM). Cette suppression entraîne inévitablement de nouvelles charges de fonctionnement (logiciel, consultations juridiques, etc.). On estime cette nouvelle dépense à 10 000€ par an. Autres charges : la réforme des rythmes scolaires qui représente une dépense nouvelle de 51 000€ par an mais aussi la décision de l'État de revaloriser les carrières des fonctionnaires et des cotisations représentant un nouveau coût de 50 000€ par an.

COMMUNES, UN PATRIMOINE EN DANGER

ENSEMBLE

FAISONS CAUSE COMMUNE

SIGNEZ L'APPEL DU 19 SEPTEMBRE  
POUR LES COMMUNES DE FRANCE SUR

 [AMF.ASSO.FR](http://AMF.ASSO.FR)



Pour synthétiser, notre commune partait d'une situation financière saine, en effet, à fin 2013, une gestion rigoureuse permettait de dégager un excédent de fonctionnement de 330 000€. Cela permettait d'une part d'assurer un service public de qualité, de programmer ou soutenir de nombreuses manifestations culturelles, musicales ou sportives mais aussi de réaliser de nombreux investissements indispensables au soutien économique, touristique et à la préservation de notre patrimoine. Demain, suite aux décisions de l'Etat, notre situation financière sera inévitablement très difficile.

Malgré ce contexte compliqué, tout le conseil municipal se bat pour défendre vos intérêts et notre avenir en tant que village. N'oublions pas nos valeurs, n'oublions pas notre ruralité.

**Soyons solidaires afin de défendre nos communes, signons la pétition lancée par l'association des Maires de France (disponible en mairie ou sur internet). ■**



# Jeunesse

## Une semaine de vacances pour les 10-14 ans

Cet été, la Ligue de l'Enseignement, en partenariat avec le conseil départemental du Var, a organisé pour des enfants de 10 à 14 ans, du 24 au 28 août, un séjour de 5 jours à thématique environnementale au Fort de l'Éminence sur l'île de Port-Cros.

12 enfants de Bras ont pu découvrir le patrimoine naturel varois et partager bon nombre d'activités avec d'autres enfants des communes de Cotignac, Gassin, Pierrefeu, Puget-Ville, Vinon et Tourtour.

Sous la responsabilité d'animateurs spécialisés, nos jeunes ont pu découvrir les sentiers sous-marins, visiter le Fort de l'Éminence, profiter de la baignade, observer le coucher du soleil et les étoiles, goûter aux plaisirs des jeux de plage, participer à des activités manuelles, sportives et artistiques et

assister à des animations de la faune sous-marine et terrestre. Sans oublier de s'amuser aux veillées ainsi qu'à la boom du dernier jour.

Tous sont revenus enchantés et préparés à la rentrée scolaire imminente.

Un grand merci à la Ligue de l'Enseignement et au conseil départemental du Var qui ont pris totalement en charge ce séjour. La mairie de Bras, quant à elle, a financé un animateur.

*N.B : Les parents ont réglé uniquement les frais de dossier de 25€.*



# Le Programme d'Intérêt Général

## Du nouveau pour l'aide à la rénovation de votre logement

Propriétaires bailleurs ou occupants, la communauté de communes Sainte-Baume Mont Aurélien en collaboration avec l'ANAH, le conseil départemental et le conseil régional poursuit le dispositif 3 du Programme d'Intérêt Général d'amélioration de l'habitat vous permettant de bénéficier d'aides financières et d'un accompagnement administratif, technique et juridique gratuit.

L'objectif de ce programme est de vous aider à réhabiliter votre logement ou à réaliser des travaux d'économie d'énergie qui vous permettront de réduire vos factures. Pour obtenir des aides financières, le logement doit avoir au moins 15 ans et être occupé en tant que résidence principale.

Vous pouvez bénéficier :

- de subventions jusqu'à 80%\* du montant des travaux (\*aide financière publique que vous n'avez pas à rembourser), sous condition de ressources
- de primes,
- d'une assistance et de conseils gratuits.

Vous pouvez rencontrer un conseiller lors des permanences qui se tiennent sur la commune de Saint-Maximin, dans les locaux de la communauté de communes. Pour tous renseignements, contactez l'équipe d'animation de SOLIHA qui répondra à toutes vos questions et vous détaillera le dispositif au numéro gratuit : 0 805 401 671. ■



# Civisme

## Ras-le-bol des odeurs !

Vous avez sans doute remarqué les odeurs nauséabondes qui se dégagent des conteneurs enterrés. Ces derniers sont pourtant nettoyés régulièrement par la communauté de communes qui a la compétence des déchets et du tri sélectif.

Ces odeurs sont en réalité dues aux ordures ménagères qui sont jetées sans emballage. **Il est donc obligatoire d'utiliser des sacs**

**contenant vos déchets pour les bacs d'ordures ménagères** (et non pour ceux du tri sélectif). Afin de réduire nettement ces odeurs, les sacs devront être correctement fermés avant d'être jetés. Le dépôt de poubelles en dehors des bacs est également interdit et pénalisable.

**Par respect pour les riverains, faisons tous cet effort !**



# Le C.C.A.S.

## Êtes-vous un aidant familial ?

**L'aidant familial est celui qui vient en aide, à titre non professionnel, à une personne dépendante de son entourage pour les activités de la vie quotidienne.**

Si vous avez besoin de renseignements sur les moyens à mettre en place pour le maintien à domicile de cette personne, d'un soutien moral, ou de prendre du temps pour vous, nous pouvons vous aider.

Vous travaillez et devez partager votre temps entre travail, famille et aidé ? **Parlons-en.** Vous vivez en permanence avec la personne aidée et éprouvez de plus en plus de difficultés ? **Quel que soit le handicap de votre aidé, vous avez besoin de prendre de la distance pour assurer au mieux et dans la durée l'accompagnement mis en place.**

Quelle structure peut m'accueillir, seul ou accompagné de mon « aidé » ?

Il existe différentes possibilités de relais proches de Bras : le « café des aidants », l'accueil de jour pour l'aidé, des ateliers pour l'aidant ou le couple aidant/aidé. **Renseignez-vous au CCAS.**

Un groupe d'aide aux aidants se met en place également à Bras : si vous désirez y apporter votre concours, contactez-nous. Si vous avez des besoins, faites-vous connaître afin que nous puissions répondre au mieux à vos attentes.

**Un questionnaire est disponible** en mairie et au CCAS, et mis en ligne sur notre site [www.mairie-bras.fr](http://www.mairie-bras.fr) dans la rubrique « Action sociale et santé », onglet « Service aux familles », onglet « Aide aux aidants ».

Renvoyez-nous ce questionnaire complété en mairie ou au CCAS ; nous vous recontacterons très vite. ■

# LA PAROLE AUX ASSOCIATIONS

## Bras initiatives saison 2015



Bien qu'ayant abandonné les « Vendredis du Lavois », délaissés par les Brassoises, nous avons eu une année festive et joyeuse à souhait. La Fête du Printemps a été une réussite avec de nouveaux exposants à la Foire aux plants, complétée par une brocante, une Battugadda endiablée et l'atelier percussions de « Famille et Cie » qui a ravi tout le village.

La Fête de la Chèvre a connu encore une fois beaucoup de succès. Les chèvres de quatre chevieriers ont traversé le village au son des fifres et tambourins des 22 tambourinaires et danseuses de l'ALEN, groupe folklorique St-Maximois, qui a animé cette belle journée.

Cinq visites guidées ont eu lieu au printemps et en été. Toujours bien accueillies et appréciées avec chaque fois 12 à 15 personnes au rendez-vous. Merci à Jean-Pierre Rosner qui continue d'accompagner nos visiteurs.

En juillet, une douce soirée sur le site de la chapelle N.D. d'Espérance a réuni près de 100 personnes et nous renouvellerons cet événement avec bonheur l'an prochain.

Nous avons terminé l'été avec une soirée BAL/FOLK et SOUPE AU PISTOU au cours de laquelle 87 convives, parents et enfants, ont pu apprécier les talents de cuisinières des amies de « Bras Initiatives » et danser en s'essayant au BALETI avec l'orchestre NID'OC NID'AILLEURS, rejoints par de nombreux spectateurs après le dîner. À l'année prochaine !!!!



# BRÈVES Qu'on se le dise !

## ■ Cinéma : « Le Cercle »... tourne en rond...

Après une reprise il y a plus d'un an les changements successifs de projectionnistes, les projections en fin de semaine, voire sur 2 jours, la faible fréquentation de la salle, les incidents internet imputables au fournisseur d'accès ont décidé notre exploitant de films commerciaux, la société CRI, à suspendre son activité sur Bras. Nous sommes en pourparler avec le Centre National du Cinéma pour débloquer la situation car nous ne pouvons obtenir un nouvel agrément pour projeter les films à l'affiche.

Les projections de l'Arrimage et son Ciné Club ne sont pas concernées par ces incidents. L'association assurera, entre autres, la diffusion d'un film pour enfants, dans le cadre des fêtes de Noël, le samedi 12 décembre à 15h.

## ■ Élections régionales

**Attention, à partir des prochaines élections régionales, tous les bureaux (1 et 2) sont transférés à l'école, et ce de manière définitive.**

Les élections se dérouleront les 6 et 13 décembre 2015. Il s'agit d'élire pour six ans les membres du conseil régional. Ce sont ces conseillers élus qui seront chargés ensuite de désigner le président du conseil régional. Si au premier tour, une liste obtient la majorité absolue des suffrages exprimés, le vote est clos et la répartition des sièges peut avoir lieu. Si aucune liste n'obtient la majorité absolue lors du premier tour, un second tour est organisé.

## ■ Félicitations à Valérie Vergez

Elle a brillamment participé au Championnat de France d'équitation et a obtenu la 3ème place dans la discipline saut d'obstacles de la catégorie Major Amat 2.

# NAISSANCES

■ SEHET Mia, Louise, Christine née le 27 mai à Brignoles de SEHET Jonathan et BLETON Apolline

■ SIBILLE Mathilde, Joséphine, Rita née le 08 juin à Brignoles de SIBILLE Xavier et COURCHET Aurore

■ BOUDAUD Inaya, Yasmine, Nelly née le 11 juin à Brignoles de BOUDAUD Nasro et BRUNET Lauriane

■ RIVIÈRE Huho, Michel né le 6 juillet à Aix-en-Provence de RIVIÈRE Brice, Jean-Loup et JORAS Aude, Marie, Ursule

■ FREVAL June, Madeleine née le 09 août à Carpentras de FREVAL Jean-Brice, Maurice

■ AJIMI Celia née le 09 août à Brignoles de AJIMI Najeh et BOUGUERRA Inès

■ COSTES Maëlys, Luïgina, Anne-Marie née le 05 août à Brignoles de COSTES Yann et GIANNUZZI Audrey

# MARIAGE

■ NEGRI Eugène et BACOPHARIS Nicole, le 25 juillet

■ LAPALUS Yves, Robert et CHUFFART Patricia, Michèle, Danièle le 25 juillet

■ AMBARD Damien, Arnaud et LOUIS Joanie, Micheline, Marcelline le 12 septembre

# DÉCÈS

■ POLLINO César, Raymond le 08 juin

■ MRAS Marguerite, le 19 juin

■ ACHARD Raymonde, Thérèse, Emilienne le 06 juillet

■ AMIANTO Jacqueline, Blanche, Monique, le 07 juillet

■ BERTON André, le 12 août

■ GIONTA Adèle, le 03 octobre

n° 25 - Octobre 2015

Tél. : 04 94 37 23 40 E-mail : [secretariat@mairie-bras.fr](mailto:secretariat@mairie-bras.fr) - [www.mairie-bras.fr](http://www.mairie-bras.fr)



# ÉDITO

## Le Mot du Maire

Par ces quelques lignes, je voudrais vous faire part de mon inquiétude pour l'avenir de notre Commune. En effet, comme le détaille l'article sur les finances, plusieurs décisions de l'Etat fragilisent toutes les Communes de France mais plus particulièrement les petites Communes comme la nôtre.

Toutes ces décisions ont un seul but inavoué : la suppression pure et simple des petites Communes !

De nombreux maires se mobilisent et, par l'intermédiaire de l'Association des Maires de France, font remonter ce mécontentement. Je suis même intervenu en ce sens lors de l'assemblée générale des Maires du Var le 10 Octobre 2015.

Malheureusement, le gouvernement reste insensible à nos préoccupations et nous demande d'être solidaires face à cette situation de crise financière.

Aujourd'hui, je suis inquiet mais je reste optimiste : notre gestion rigoureuse des dépenses nous permet de maintenir une politique dynamique. En effet, de nombreuses manifestations sont encore organisées, notre soutien aux associations a été maintenu et aussi contrairement à beaucoup de Communes, nous n'avons pas augmenté nos impôts locaux.

Pour information, 30% des Communes ont augmenté leurs impôts en 2015 et encore 30% ont déjà annoncé une hausse en 2016. Toutefois, nous avons dû réduire certaines dépenses et réduire sensiblement nos investissements qui restent significatifs. En complément, nous nous efforçons d'entretenir plus régulièrement nos voiries communales afin de retarder au maximum les lourds travaux de réfection. Cette gestion permet de réaliser de nombreuses économies sur le moyen et long terme.

Comme le prévoit le budget approuvé, les travaux suivants vont commencer d'ici la fin de l'année :

- Amélioration et renouvellement du réseau d'eau potable pour environ 250 000€ ;
- Réfection de la toiture de l'ancienne Mairie ;
- Réfection de la rue de l'Égalité qui est fortement dégradée ;
- Installation de radar pédagogique afin de lutter contre les vitesses excessives dans le village ;
- Réfection et achat de matériel dans la cuisine de la salle des fêtes ;
- Sécurisation de la terrasse de la salle des fêtes par des garde-corps.

Comme elle le fait depuis 1 an et demi, votre équipe municipale continue à travailler au quotidien pour améliorer votre qualité de vie. Ensemble préservons l'avenir de notre village.

*Franck Pero*

*L'intégralité du journal est disponible en ligne avec possibilité d'agrandissement pour les malvoyants.*

« Le Journal de Bras », journal municipal trimestriel n° 25 édité par le village de Bras,  
 Équipe rédactionnelle : Anne COUPLÉZ, Dominique DE PUYDT, Franck PERO, Jean-Pierre RIVIER, Béatrice SOSCIA, Flora SINTES  
 Rédactrice en chef : Anne COUPLÉZ  
 Directeur de la publication : Franck PERO  
 Imprimeur : INAPOLEGRAPHIQUE, 13400 Aubagne